



## Autoroutes du Sud de la France

D. R. E. R. A. A.

### DELEGUES DU PERSONNEL

Questions posées préalablement à la séance par la **CGT** pour la réunion prévue.

**Le mardi 05 Juillet 2015.**

#### Question 1

Depuis un certain il n'y a plus de ménage de fait dans certains locaux au péage. Certains salariés se plaignent de l'hygiène des toilettes.

Les élus CGT rappellent la réglementation concernant les lieux de travail notamment le Code du Travail en ses articles R4228-1 à R4228-37, et plus particulièrement l'article R4228-13 pour lequel les élus CGT en demandent une stricte application.

#### Question 2

Depuis un certain temps, le suivi du nettoyage dans les voies de péage n'est plus aussi régulier. On y trouve de tout, bouteilles, cartons, emballages etc. Ceci pose des gros problèmes sur les DTO. La période estivale a commencé et les problèmes vont être multipliés, avec un surcroît d'appel à la téléopération pour des problèmes de classe de véhicule. De plus, vis-à-vis de la clientèle, l'image de Vinci Autoroutes s'en trouve écornée.

Les élus CGT demandent à la Direction, ce qu'elle va mettre en œuvre pour pallier à ce problème.

#### Question 3

Certains jours il manque du personnel à la télé exploitation. Le personnel n'a pas toujours le temps de prendre ses pauses. Les élus CGT veulent savoir pourquoi on ne contacte pas les volontaires ou les dispo pour faire un poste supplémentaire afin de pallier aux absences inopinées ?

Questions DP/CGT mises à l'affichage dans les panneaux syndicaux

#### **Question 4**

Certains salariés se plaignent de la longueur du délai de remboursement des frais de déplacement, délai qui peuvent aller jusqu'à 1 mois et demi à 2 mois.

Certains salariés doivent-ils faire une demande d'avance sur leur frais ?

La Direction peut-elle nous expliquer pourquoi il faut attendre si longtemps pour être remboursé ?

#### **Question 5**

Depuis le 15 Juin 2015 il y a des véhicules de service sur la gare de péage de Valence Sud pour les salariés. Le salarié prend le véhicule à Valence Sud à l'heure de sa prise de service car son trajet jusqu'à Valence Nord est compris dans son temps de travail. Certains salariés trouvent anormal de devoir finir leur poste un quart plus tard que prévu car ils doivent attendre leur relève qui est en voiture.

La Direction peut-elle nous dire ce qu'elle compte faire pour certains salariés qui finissent plus tard que les autres ?

#### **Question 6**

Il est demandé à certains salariés de viabilité de faire plusieurs nuits d'affilée d'une durée de 9h30 et ce, plusieurs semaines de suite. Cette organisation de travail accroît la pénibilité au travail, crée un risque accru d'accident du travail ou de trajet, désorganise complètement la vie familiale et devient difficilement supportable pour la majorité des salariés concernés.

Les élus CGT demandent à la direction de faire cesser ce rythme de travail immédiatement, de revenir aux postes de 8h et de faire des roulements afin que tous les salariés ne fassent pas que des nuits.

#### **Question 7**

Les élus CGT constatent que le camion CSE est une infection ambulante car il est lavé et désinfecté que rarement, car il y a qu'une seule aire de lavage adaptée au Centre de Montélimar. Les élus CGT demandent à la direction de respecter les règles d'hygiène et de conditions de travail en remédiant au plus tôt à ce manquement.

#### **Question 8**

Les élus CGT demandent à la Direction de trouver une solution rapide, pour les rotations de collectes de conteneurs semi-enterrés qui sont insuffisants. Au-delà des postes en cours (P1/P2) pour la période estivale sur l'A7/A46, la collecte d'un CSE à l'autre est souvent insuffisante, d'où des CSE débordants, avec des débris laissés au pied de ceux-ci, engendre une manipulation supplémentaire et insalubre aux ouvriers, sans parler de l'image de marque de VINCI sur nos Aires...

IL en va de même pour les CSE condamnés, pour un problème rencontré au préalable (sac ou déchets rester au fond du CSE, immersion de jus au fond du CSE...). Les Clients ne trouvant pas de CSE assez proche laissent leurs poubelles au pied de ce CSE condamné !

#### **Question 9**

Les élus CGT relèvent le manque d'effectif sur le district de Chanas, cela implique des changements de conditions de travail et demandent à la Direction pourquoi ne pas embaucher pour remplacer les ouvriers manquants et notamment les deux derniers ouvriers licenciés.

Questions DP/CGT mises à l'affichage dans les panneaux syndicaux

### **Question 10**

Lors d'un accident ou une simple panne d'un client sur le tracé, Il est constaté par les RST, Patrouilleurs, des remarques désobligeantes de ces gens en détresse, à cause d'une grande partie du tracé derrière les glissières qui n'est pas accessible pour être en sécurité, comme on le conseille aux clients.

En effet, même après un fauchage du tracé tardif sur certains sites, il reste à faire la taille des haies, branches d'arbres ou arbustes, qui viennent encombrer le passage de sécurité, voire même déborder sur la BAU !

La Direction peut-elle nous expliquer ces manquements ?

### **Question 11**

Les élus CGT veulent savoir si la direction a déjà refusé ou retardé des départ en CET pour des raisons d'exploitation ou de service ?

### **Question 12**

Pour l'année 2014, le taux d'absentéisme a été de 4% pour la DRE RAA. Les élus veulent connaître le taux en date de juin 2014 et juin 2015.

### **Question 13**

Dernièrement, la Direction a demandé à certains salariés copie de leurs factures téléphonique pour le remboursement de l'indemnité téléphone. Les élus CGT demandent pourquoi cette indemnité n'est pas actualisée avec les augmentations tarifaires en vigueur des abonnements téléphoniques ?

### **Question 14**

Dans les fourgons de viabilité, les vieilles radios ont été remplacées par les radios « Tigre » depuis quelques mois. Les élus CGT demandent pourquoi ces radios ne donnent pas les zones d'ombre pour l'utilisation des FLU ?

### **Question 15**

Les élus CGT veulent connaître les modalités de prise de pause pour les télé-exploitants sur les postes de jour comme de nuit, car il s'avère que sans remplaçant, ce dernier ne peut pas prendre de pause. Il est arrivé que sans un télé-assistant faisant fonction, le télé-exploitant n'a pu prendre de pause. Les élus CGT s'insurgent contre cette situation, et demandent à la Direction de s'organiser afin que chaque salarié puisse prendre sa pause dans de bonnes conditions.

